

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille treize, le vingt et un décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 12 décembre 2013

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BITEAU – BUSSEREAU – CORSAN – HILLAIRET – PEROCHAIN – PIERRE – PLISSON – QUESSON – TALLIEU.

Délibération N°2013-04-75 : Budget Annexe Cordouan – DM2

Vu le CGCT ;

Vu le Budget Primitif 2013 et la DM01 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'amortir les travaux réalisés en 2012

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique. d'adopter les mouvements de crédits suivants

	Article	Montant
Fonctionnement	6237 Publications	- 5 716 €
Dépenses	6811 Dotation aux Amortissements	+ 5 716 €
Total Fonctionnement		0 €
Investissement	28181 Amortissement Installations générales	+ 5 530 €
Recettes	28183 Amortissement	+ 186 €
Total investissement		+ 5 716 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 21 décembre 2013

Le Président



Dominique BUSSEREAU

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.